

VOICI TOUT CE QU'OPEL ASSURANCE VOUS OFFRE EN PLUS.

Véhicule de remplacement en cas d'accident ou de vol.

Lorsque vous faites appel à un Réparateur Opel Agréé en cas d'accident en droit ou dans le cadre de votre omnium, vous recevez un véhicule de remplacement gratuit pendant toute la durée de la réparation de votre Opel. Et en cas de vol, vous pouvez compter dès le premier jour sur un véhicule de remplacement gratuit pour une durée de 30 jours maximum, grâce à votre garantie (mini-)omnium.

Réparations garanties par Opel.

Grâce à Opel Assurance, votre véhicule est en de bonnes mains chez le Réparateur Opel Agréé de votre choix. Vous avez la certitude que toute intervention en carrosserie, mécanique ou électronique sera faite dans les règles de l'art.

Frais de réparation payés directement.

Vous avez eu un accident pour lequel vous n'êtes pas en tort ? Vous n'avez pas à vous inquiéter du paiement de la facture de réparation ni d'éventuels acomptes. Opel Assurance paie directement tous les frais à votre Réparateur Opel Agréé, à l'exception de la franchise éventuelle et de la TVA récupérable.

Ligne Info Opel Assurance, toujours prête à intervenir.

Un accident pendant la nuit ou le week-end ? Rassurez-vous, Opel Assurance a prévu ce type de situation : en cas d'accident ou de vol, vous pouvez vous adresser à notre Ligne Info exclusive 7j/7, 24h/24 ! Tout est immédiatement mis en œuvre pour vous aider au plus vite.

Nous nous occupons de tout pour vous !

Vous êtes assuré auprès d'une autre compagnie et vous désirez passer chez Opel Assurance ? Opel Assurance règle toutes les démarches à votre place et veille à ce que vous ne perdiez pas un centime des primes déjà versées.

Votre partenaire de confiance : votre Distributeur Opel.

Personne ne vous connaît mieux, vous et votre véhicule, que votre Distributeur Opel Agréé. Il veille non seulement à ce que vous soyez satisfait de votre véhicule mais aussi à ce que vous vous y sentiez en sécurité. Partout. Tout le temps.

Grâce à Opel Assurance, vous êtes bien assuré, en toute simplicité et confort.



VOTRE VOITURE, VOUS-MÊME EN TANT QUE CONDUCTEUR, VOTRE MOBILITÉ ET VOS INTÉRÊTS, PROTÉGÉS EN PERMANENCE.

Les temps changent. L'assurance auto s'adapte, elle aussi. Fini le calcul de la prime basé sur le système bonus-malus. Désormais, c'est votre comportement au volant qui importe : votre prime tient compte de votre conduite prudente et de votre expérience de la route.

Sécurité, simplicité, souplesse : 3 S à un prix avantageux !

Vos habitudes de conduite font de vous un automobiliste unique. Opel Assurance le sait et vous propose une assurance auto qui allie sécurité maximale et prix avantageux : simple et modulable à la fois, elle s'adapte pour répondre exactement à vos exigences, du minimum vital au nec plus ultra. Ensemble, nous composons ainsi l'assurance auto qui vous va le mieux.



ROULER SEREIN ET DÉTENDU: UN MUST.

Tout commence avec une couverture RC complète.

Le minimum légal, la couverture de base donc, c'est votre assurance responsabilité civile (RC), obligatoire pour tout véhicule. Si vous êtes responsable d'un accident, votre RC indemnise à votre place les dommages causés à autrui.

Opel Assurance a enrichi cette couverture de base d'avantages complémentaires dont vous bénéficiez automatiquement.

■ Première assistance.

Un accident de voiture en Belgique qui immobilise votre voiture ? Un simple appel et nous volons à votre secours. Si votre voiture ne peut pas être dépannée sur place, elle est remorquée vers le garage Opel de votre choix et vous êtes reconduit à votre domicile. Si votre voiture ne peut pas être réparée immédiatement, un véhicule de remplacement est mis à votre disposition pendant 24h.

■ EURO+.

Si vous êtes blessé lors d'un accident en droit à l'étranger, l'indemnisation est souvent plus lente et légère qu'en Belgique. L'avantage EURO+ avance la plupart des sommes dues et supplée la différence d'évaluation de votre dommage corporel, souvent plus basse dans la plupart des pays d'Europe occidentale.

Le Click, gardien de votre prime.

Vous avez votre permis de conduire depuis 11 ans au moins et n'avez pas eu d'accident en tort ces 5 dernières années ? Vous pouvez bénéficier du Click.

Le Click neutralise l'impact tarifaire sur les garanties responsabilité civile et omnium et ce, jusqu'à deux fois ! Pour plus d'informations sur le fonctionnement du Click, n'hésitez pas à demander les conditions générales Opel Assurance.

OPEL ASSURANCE VOUS PROPOSE UN EVENTAIL DE COUVERTURES OPTIONNELLES.

Protection optimale de votre véhicule.

Opel Assurance vous propose deux formules - mini-omnium et omnium - adaptées à vos besoins et à votre budget. Ce petit aperçu des dommages couverts par chacune devrait vous aider à choisir celle qui vous convient :

	mini-omnium	omnium
Vol ou tentative de vol	■	■
Dégâts causés par les forces de la nature ou un incendie	■	■
Collision avec un animal errant	■	■
Bris de vitres	■	■
Accident en tort	□	■
Accident sans partie adverse (connue)	□	■
Vandalisme	□	■



L'OMNIUM COMPLETE VOUS OFFRE UN MAXIMUM DE TRANQUILLITE, DE CONFORT ET DE SERVICE.

■ GARANTIE-VALEUR DE 3 ANS.

En cas de perte totale ou de vol, Opel Assurance vous donne la possibilité de choisir une indemnisation classique en espèces ou une nouvelle Opel de la même valeur catalogue. Cette garantie-valeur est valable si votre véhicule a moins de 3 ans.

Fin de la 1^{ère} année



UNE NOUVELLE OPEL

Fin de la 2^{ème} année



UNE NOUVELLE OPEL

Fin de la 3^{ème} année



UNE NOUVELLE OPEL

■ UNE ATTENTE SANS SOUCIS GRACE A LA COUVERTURE PERTE TOTALE DU VEHICULE REPRIS.

Si votre Distributeur Opel reprend votre voiture actuelle, celle-ci est également couverte par l'omnium complète Opel Assurance et ce, jusqu'à la livraison de votre nouvelle Opel. En cas de perte totale du véhicule repris suite à un accident, Opel Assurance vous indemnise à concurrence du prix de reprise fixé entre votre Distributeur Opel et vous.

■ FRANCHISE 0 EURO AU 1^{ER} SINISTRE.

Si vous choisissez cette option, vous ne payez pas de franchise lors de votre premier accident si les réparations HTVA dépassent 2,5% de la valeur assurée et sont réalisées par un Réparateur Opel Agréé ou si votre voiture est déclarée en perte totale.



Votre protection en tant que conducteur.

De nombreux conducteurs pensent, à tort, qu'ils sont entièrement couverts en cas d'accident. En réalité, si vous êtes blessé au cours d'un accident en tort, tous les frais sont à votre charge... Mais si vous souscrivez l'option sécurité du conducteur, elle vous indemnise alors pour vos propres blessures et les autres frais qui en découlent. Elle vous protège également lorsque vous conduisez un autre véhicule que le vôtre. Elle protège aussi les autres conducteurs de votre voiture. Cette option est donc plus qu'appréciable.

Préservation de votre mobilité.

En voyage, chez vous ou sur la route, vous voulez être certain d'être aidé ? Votre voiture est accidentée et ne roule plus ? Elle tombe en panne ? Ou a été volée ? L'Assistance + d'Opel Assurance veille sur vous et votre famille, de jour comme de nuit !

Couvertures	Accident / vol / incendie	Panne	Dépannage / remorquage	Véhicule de remplacement
Première assistance	■	□	Oui, en Belgique vers le garage Opel de votre choix. A l'étranger vers le garage Opel le plus proche.	24 heures en Belgique, prolongées par les week-ends et jours fériés
Assistance +	■	■	Oui, en Belgique vers le Réparateur Opel Agréé de votre choix. A l'étranger vers le garage Opel le plus proche.	Maximum 15 jours en Belgique* Maximum 7 jours à l'étranger

* Si vous faites appel à un Réparateur Opel Agréé. Si vous ne faites pas appel à un Réparateur Opel Agréé, vous recevez un véhicule de remplacement pendant maximum 7 jours.

Protection de vos intérêts.

Que se passe-t-il en cas de contestation des responsabilités suite à un accident ? Ou lorsque la partie adverse n'est pas assurée ? Dans ce cas, la couverture protection juridique Opel Assurance vous garantit que vos intérêts seront parfaitement défendus. A ses frais.